

Cette page peut être consultée en ligne à l'adresse <https://racingstub.com/articles/17629-il-faut-se-demarquer-des-autres>

## « Il faut se démarquer des autres »

★★★★★ (21 notes) 📅 25/04/2017 05:00 📍 Au jour le jour 🔄 Lu 18.535 fois 👤 Par athor 🗨️ 15 comm.



© denisub90

**A la tête du centre de formation du Racing depuis trois ans, François Keller poursuit le travail de reconstruction de la structure, qui vient d'obtenir l'agrément de la FFF. L'occasion de faire le point sur la politique de formation du club.**

**Le centre de formation du Racing a connu un gros changement avec l'obtention de l'agrément au début de l'année...**

En fait, on n'a pas eu l'agrément en janvier, on ne l'aura qu'à partir du 1er juillet 2017, mais on a eu un feu vert en décembre 2016. Sauf que, personne ne le savait, sauf nous, et donc on disait aux parents des futures recrues alsaciennes « *venez chez nous, on aura un centre de formation au 1er juillet.* » Et en fait, on a appris par les parents que Metz et Nancy leur disaient que ce n'était pas sûr. On a donc décidé de communiquer au mois de janvier sur le fait qu'on a eu le feu vert. Ça n'a choqué personne à la FFF puisqu'on allait l'obtenir en juillet, mais le fait de le dire dans les journaux, ça coupe l'herbe sous le pied aux autres centres de formations, qui cherchaient à mettre le doute dans la tête des parents.

Pour avoir un agrément, et donc ouvrir un centre de formation, on t'oblige à répondre à un cahier des charges, à l'année n-1. On avait jusqu'au 30 octobre 2016 pour remplir toutes les conditions d'un centre de formation pour que la FFF accepte de prendre notre dossier et de nous dire oui ou non. Ça veut dire que jusqu'en juin 2016, on était trois salariés à plein temps ici, mais que pour cette saison, on est passé à quinze temps pleins, car il nous fallait un certain nombre d'éducateurs diplômés sous contrat, d'où la venue de [Régis Arnould](#) et l'embauche de [Martin Djetou](#). On a aussi embauché [Pascal Droehnlé](#) au recrutement, à plein temps, deux surveillants, un intendant, Florian Robin, des médecins et des kinés. En plus de ces critères sur les moyens humains, il y a des critères sur les structures, mais ça, comme tout existait déjà, on répondait au cahier des charges.

**Au 1er juillet, le centre sera donc en catégorie 2...**

On va entrer dans le détail. Pour les centres de formation, il y a deux catégories, la 1 et la 2, et dans chacune, il y a deux classes, A et B. La catégorie dépend de critères de moyens, c'est à dire les structures et l'humain. Nous, dans les structures, on répond quasiment au cahier des charges de la catégorie 1. Ce qu'il manquerait, c'est la salle de musculation qui, avant le dépôt de bilan était suffisante avec 50m<sup>2</sup>, mais maintenant, il faudrait 80m<sup>2</sup>. Mais j'en avais parlé avec François Blaquart (le directeur technique national) qui m'a dit que ce ne serait pas bloquant. Par contre, au niveau des moyens humains, on ne répond qu'au cahier des charges de la catégorie 2, car on n'a qu'une seule personne avec le diplôme de formateur, moi. Il faut en avoir au moins deux pour prétendre à la catégorie 1. Ça veut dire que si on veut être en catégorie 1 dans un an, il faudrait qu'on embauche un formateur au 1er juillet. La question se pose. Donc, lorsqu'on

ouvrira le centre officiellement en juillet, on sera en catégorie 2.

Ensuite, pour les classes, A et B, ce sont des critères d'efficacité, avec des points. Par exemple, combien de jeunes de moins de 25 ans apparaissent en L1 ou L2, dans tous les championnats européens, et qui ont été formés à Strasbourg, c'est à dire au moins deux ans sous contrat aspirant ou stagiaire. Et là, comme on a déposé le bilan il y a six ans, on n'a personne, et ce pendant encore quatre ou cinq ans. Il y a aussi les résultats au bac, les diplômes des éducateurs, etc. mais ce qui rapporte le plus, ce sont bien les joueurs passés pros. En

dessous de 1000 points, on est en classe B, et au dessus en classe A.

Et donc, malheureusement, pendant quatre ou cinq ans, on va rester en classe B. Si on embauche un formateur au 1er juillet 2017, on pourrait être en catégorie 1 classe B, mais on ne pourra pas passer en A quoi qu'il arrive.

Ce que ça change, c'est le nombre de contrats. Aujourd'hui, on a le droit à 20 contrats en 2B. Et l'inconvénient, c'est que cette année, on va en faire une dizaine, mais que l'an prochain, on ne pourra donc recruter qu'une dizaine de joueurs. Et l'année d'après encore, on sera encore plus contraints. Donc, il faudrait déjà réussir à anticiper, en embauchant un formateur. Ça nous embête un petit peu, car ça ferait quand même un salaire supplémentaire alors qu'on voulait y aller progressivement. Le formateur sera embauché en cas de montée en L1, mais si on reste en L2, on se pose la question. On veut quand même donner le maximum de chances à l'équipe première de monter. Il faut tout de même savoir qu'a priori, la réglementation pourrait évoluer et que pour le nombre de formateurs, on passe de deux à trois ou quatre.



Pour plus de détails, lire les articles 105, 106 et 107 de la [Charte du Football Professionnel](#)

**Vous parlez de [Régis Arnould](#) et de [Martin Djetou](#), qui passe ses diplômes, pourraient-ils remplir ce rôle ?**

[Martin Djetou](#) aura le DES (diplôme d'état supérieur) en juin, [Régis Arnould](#) l'a. Par contre, ils ne peuvent se présenter au diplôme de formateur que dans un an, et s'ils sont pris, ils mettent deux ans pour l'avoir, donc, au plus tôt, en promotion interne, on ne peut avoir qu'un formateur supplémentaire que dans trois ans.

**Sur les infrastructures, tout est en place aujourd'hui, mais y a-t-il des pistes pour les améliorer ?**

Tout est effectivement là pour être en catégorie 1, mais Marc et moi souhaiterions par exemple avoir l'équivalent du complexe de Molsheim ici, à Strasbourg, pour que toutes les équipes jouent au même endroit, pour qu'il y ait une vraie vie associative avec un club-house.

Maintenant, il y a une étude de faisabilité qui est faite actuellement sur le stade de la Meinau, et, en fonction de ce qu'elle donnera, peut-être on arrivera dans une réflexion globale avec le centre d'entraînement, le centre de formation, etc... Donc, il ne faut pas encore qu'on touche à ce qu'on a, puisque ce sera peut-être chamboulé dans trois ou quatre ans.

**On a vu pas mal de joueurs, notamment de région parisienne, signer pour la saison prochaine. Entrent-ils dans le quota de 20 contrats autorisés ?**

Non, en fait, ils signent une convention. Tous les jeunes qui signent dans un centre de formation, qu'ils signent un contrat aspirant ou stagiaire, ou pas, le Ministère de la Jeunesse et des Sports t'oblige à faire des conventions de formation, qui lie le club à la famille. Ça permet par exemple d'éviter qu'un jeune, qui n'a pas de contrat aspirant ou stagiaire, ne se fasse "jeter" au mois de décembre sans rien derrière, au niveau scolaire par exemple. Dans le règlement, en catégorie 2, on a droit à 60 joueurs en tout avec cette convention, les 20 contrats étant inclus dans ces 60. 100% des internes dans les centres de formations français sont sous convention car c'est ce document qui acte leur situation.

**Donc concrètement, s'il y a un jeune sous convention qui flambe, il peut donc être recruté par un autre club ?**

Oui, mais que ce soit pour eux, comme pour ceux sous contrat. Avant qu'on dépose le bilan, un joueur aspirant dans un club français, quand il arrivait à la fin de ses trois ans de contrat, était obligé d'accepter le contrat stagiaire que lui proposait son club, ou bien de partir à l'étranger.

Mais la loi a changé, notamment sous l'impulsion de Jean-Michel Aulas, qui est monté au créneau en disant qu'il était injuste qu'un jeune arrivant en fin de contrat aspirant dans un centre de formation comme Laval, Niort ou ailleurs, puisse se faire recruter par un club étranger mais pas par un autre club français. Donc aujourd'hui, un jeune arrivant en fin de contrat aspirant peut signer stagiaire où il veut en France, et un jeune en fin de contrat stagiaire peut signer pro où il veut. Mais il faut que le nouveau club fasse au moins la même proposition que son ancien club, et que le nouveau club paye des indemnités de formation. Celles-ci sont calculées de la sorte : 90 000€ par année de formation pour un centre de catégorie 1, 30 000€ pour un centre de catégorie 2, et 10 000€ pour un centre non agréé.

**Le Racing a d'ailleurs été confronté à ce cas avec [Ihsan Sacko](#).**

En fait, [Ihsan Sacko](#) avait fait trois ans de contrat aspirant à Valenciennes, et à la fin, ils étaient content de lui mais sans plus, et lui ont dit proposé de rester mais sous convention de formation, et non sous contrat stagiaire. Ils n'ont donc pas envoyé de courrier recommandé avant le 30 avril pour lui proposer les deux années de contrat stagiaire. Le joueur a donc préféré partir, et est venu chez nous. On n'a pas eu à payer d'indemnités à ce moment là, puisqu'il signait amateur, un peu comme s'il signait dans le club du coin où il était originaire. Il a donc eu une licence amateur pendant un an, puis une deuxième pendant six mois, avant de passer stagiaire puis pro. Et logiquement,

puisque Valenciennes a officiellement laissé le joueur libre, en laissant passer la date du 30 avril, le Racing ne devrait rien payer. C'est comme aujourd'hui, quand j'ai des joueurs en fin de contrat aspirant et non conservés par des clubs pros qui postulent, même si je leur propose un contrat stagiaire, on ne paye rien. Les indemnités sont dues si l'ancien club a proposé un contrat avant le 30 avril.

**Au niveau du recrutement, vous continuez à travailler sur de la post-formation.**

Notre politique générale c'est qu'à la différence d'avant, où on avait un budget de 4 millions d'euros, on doit faire avec 1,5 millions d'euros et donc, on ne peut pas faire n'importe quoi. On ne peut plus avoir autant de joueurs qu'avant, on va cibler les contrats que sur des tops joueurs et on va essayer de faire des effectifs de bonne qualité pour faire de bons championnats, mais à l'arrivée, on n'est pas jugé sur le classement des championnats mais sur le nombre de joueurs qui sortent.

On est donc en train de travailler d'arrache-pied avec [Pascal Droehnle](#) pour avoir les meilleurs Alsaciens à partir de 2004. On est obligé de remonter jusque-là car les autres sont déjà partis ou ont déjà signé des ANS (accord de non sollicitation, qui lie un jeune avec un centre de formation). Par exemple, à Schiltigheim, dans l'année des 2002, il y en a 8 ou 9 qui sont déjà engagés avec des clubs hors Alsace. Donc sur cette classe, tu perds déjà les meilleurs. Maintenant, on va travailler à partir des 2004 pour avoir les meilleurs jeunes chaque année, mais là encore, ce travail paiera dans quatre ou cinq ans.

Sur les générations 1998, 1999, 2000, 2001 et 2002, les meilleurs joueurs sont partis, puisqu'on n'avait plus le statut pro. Pour ces générations-là, on est donc obligés de combler par des signatures de jeunes Parisiens notamment. Ce n'est pas parce qu'on veut "faire du Parisien", on veut "faire de l'Alsacien" et on s'y attache, mais on doit compléter les équipes entre les U17 et la CFA2.

### **En plus de ces jeunes venus d'Ile-de-France, il y a également quelques joueurs, notamment avec la réserve, venus d'Afrique. C'est aussi un axe de développement ?**

Il y a deux façons de voir les choses quand on décide de recruter des jeunes en Afrique : soit tu fais comme Metz, tu ouvres une académie sur place, qui coûte un million d'euros par an et qui leur permet de sortir des supers joueurs comme Mané ou Sarr. Mais c'est assez récent, Metz ne faisait pas ça avant, ils faisaient comme nous et tous les clubs français, avec les [Mamadou Bah](#), les [Sidi Yaya Keita](#), qui venaient à 16 ans, le temps de bosser avec nous et à 19 ans, ils étaient en équipe première. Sauf qu'aujourd'hui, la loi a évolué, et interdit à un Africain de venir avant 18 ans. Donc Metz a décidé de faire un centre là bas, au Sénégal, pour avoir les joueurs dès 12 ans et les faire bosser jusqu'à 18 ans, puis faire venir les meilleurs en France. L'inconvénient, c'est que ça demande de l'énergie, de l'argent, et surtout, le plus important, de la compétence sur place. Et aujourd'hui, ils ont Olivier Perrin, qui est célibataire et qui a quasiment mis sa vie au service du club.

La deuxième solution, pour laquelle on a opté, c'est de dire qu'on va prendre un recruteur, [Bruno Paterno](#), qui est à plein temps, et qui voyage partout en Afrique pour prendre un joueur exceptionnel quand on en voit un. Ça demande des voyages, ça demande un salaire, mais ça nous permet de ne pas avoir de charges fixes et d'aller sur plusieurs pays.

Dans cette logique de post-formation en Afrique, on a téléphoné à Jean-Marc Guillou et à Vincent Dufour (ancien pro, aujourd'hui directeur général de JMG Football) et on a fait venir cinq joueurs au mois de décembre, pour un mois d'essai. On en a fait signer deux : Issa Keita, qui a beaucoup de difficultés à s'acclimater, et [Kévin Zohi](#), qui est une excellente surprise pour nous. On va d'ailleurs lever l'option sur son contrat pro pour le faire prolonger de plusieurs années à partir du 1er juillet. Ces deux joueurs ont dû signer pro, de janvier à juin, car ils étaient déjà pros en Afrique et ne pouvaient pas signer un contrat stagiaire chez nous.

On bosse donc sur de la post-formation en Afrique, mais aussi en France. Cette saison, on a fait venir [Alain Reppert](#), de Schirrhein, qui est en train de bien progresser, et, grâce à [Bruno Paterno](#), Ismael Aaneba, un 1999 qui jouait déjà comme titulaire en CFA à Mantes et dont on est satisfait aujourd'hui.

### **Lors de notre précédente interview il y a deux ans, vous parliez de « faire de la formation autrement ». Cela passe-t-il par mettre en place une manière de jouer commune à toutes les équipes de jeunes, comme cela se fait par exemple à Nice ou Lorient ?**

Nous, on a fait le choix de ne surtout pas tomber là dedans. Quand tu es Lorient, toutes tes équipes jouent en 4-4-2 parce que c'est Gourcuff et qu'il est là depuis 20 ans. Et donc, tu ne peux recruter un joueur que s'il rentre dans ce profil de jeu. Nous, on n'est pas dans une situation où, si on voit un top joueur mais qui ne rentre pas dans notre façon de jouer, on peut se permettre de ne pas le prendre. Et à Strasbourg, comme dans 80 ou 90% des clubs, on a tendance à changer d'entraîneur tous les deux ou trois ans. Ce serait donc pour moi une aberration de former à un style de jeu spécifique mais qui ne correspond pas au final à celui de l'entraîneur des pros.

Aujourd'hui, dans la formation des jeunes, on est plus à vouloir donner un bagage tactique suffisamment large pour que le jeune puisse répondre à toutes les exigences de l'entraîneur qui est en place à ce moment là. C'est bien pour nous parce qu'ils sont capables de s'adapter, mais aussi pour le joueur parce que s'il ne passe pas chez nous, il est capable de s'exporter, ce que souvent les joueurs, selon les clubs, n'arrivaient pas à faire. Par contre, on a un projet de jeu avec des principes de jeu bien précis, qu'on essaye de respecter, et que j'essaye d'inculquer.

Mais quand on dit formation différente, c'est aussi parce qu'on a mis en place une cellule performance, avec un psychologue, un coach mental. On fait aussi, avec [Serge Costa](#), un travail spécifique, avec les joueurs de CFA2, sur le développement des qualités techniques en fonction du poste. Et surtout, quelque chose que peu de clubs français ont, parce qu'il faut se démarquer, on a une cellule vidéo. Tous les matchs sont filmés, que ce soit en U17, U19 et CFA2, ils sont séquencés, tous les joueurs de la réserve ont un abonnement [Wyscout](#), ce qui est unique en France. Deux jours après les matchs, les jeunes ont leurs séquences pour qu'ils voient où progresser. On fait du

travail collectif le jeudi en vidéo, et on fait un travail individuel avec Samir Guendouz qui a été embauché pour ce travail spécifique de vidéo. On a une nouvelle pièce qu'on a rénové avec plusieurs ordinateurs et chaque équipe a son poste pour bosser là dessus.

C'est quelque chose qu'on met aussi en avant lors des recrutements, dès les visites, on s'arrête là-bas parce que c'est ce qui fait la différence. Par exemple, Nancy, qui a pourtant plus de moyens financiers, ne filmait pas les matchs avant cette saison et encore, ils ne le font qu'à domicile et ne font pas ce travail de séquençage et d'individualisation.

### **Cette saison, vous avez repris l'équipe réserve, c'était une volonté de votre part de retrouver le banc ?**

Quand ça s'est arrêté avec l'équipe première, il fallait que je digère, l'équipe réserve était en DH, et il fallait reconstruire le centre avec beaucoup de travail administratif à faire. Mais ce que j'aime en premier lieu, c'est le terrain, et donc, ma volonté première, c'était de retrouver le terrain. Si déjà on n'a qu'un seul formateur, ce n'était pas logique de le laisser dans les bureaux. Et surtout, ça me manquait. Si je devais choisir entre une carrière de directeur de centre sans terrain et une carrière d'entraîneur, je prendrai celle d'entraîneur sans hésiter. Beaucoup de directeur de centres de L2 ont leur directeur qui est sur le terrain, mais peu de clubs de L1 le font car souvent, le directeur est plus administratif.

### **Même si l'équipe est en tête du championnat, on ne pourra donc pas monter en CFA cette saison.**

On ne peut pas monter cette année car on n'a pas de centre de formation agréé, et on ne pourra pas monter l'année prochaine parce qu'on sera catégorie 2 classe B. Et n'ont droit de monter que les centre 2A, 1B ou 1A. L'année d'après, on aura donc droit de monter que si on embauche un formateur au 1er juillet pour passer en catégorie 1.

Par contre, on a beaucoup de craintes pour la saison prochaine. Cette année, on joue le titre, mais l'an prochain, on devra jouer le maintien, parce qu'on n'aura pas forcément les moyens de bien renforcer l'équipe, et surtout, parce qu'on risque de se retrouver à 15 équipes, avec 4 ou 5 équipes qui risquent de tomber.

*Entretien réalisé le 19 avril 2017. Un grand merci à [François Keller](#) pour sa disponibilité, au milieu d'un agenda bien chargé.*

athor